

Rapport n°9

Accunsentu per i piani di finanziamentu di i prugetti d'investimentu – uoperazione anninche

Approbation des plans de financement de projets d'investissement – opérations annuelles

Dans le cadre de son programme d'investissement, la Ville de Bastia souhaite réaliser plusieurs opérations annuelles pour lesquelles elle propose de solliciter des aides publiques auprès de la Collectivité de Corse, de l'Etat et de l'Europe au titre de différents règlements et dispositifs énumérés ci-après :

- Dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse :
 - Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires : Dotation Quinquennale (DQ), Dotation Ecole (DE) et Charte Urbaine ;
 - Règlement des aides pour le patrimoine ;
 - Règlement des aides pour la culture.
- Dispositifs d'aides de l'Etat :
 - Fonds vert

Le fonds vert est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) est destinée à financer sous forme de subvention attribuée par le représentant de l'Etat dans la région, la réalisation de projets d'investissements.

- Dispositif d'aide de l'Europe
 - FEDER

En lien avec les conditions d'éligibilité de ces opérations par rapport aux dispositifs précités et au regard de l'opérationnalité des projets, la commune propose de solliciter les aides suivantes :

Intitulé de l'opération	Coût estimatif en € HT	Financement CdC	Financement Etat	Financement Europe
Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 2	183 135 €	73 254 €	73 254 €	

Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 3	85 227,28€	34 090,91 €	34 090,91 €	
Capochja, un parc de stationnement paysager au cœur des modes doux	350 000 €			280 000 €

- Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 2

Dépenses		- Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 2	183 135 €	Collectivité de Corse (40%)	73 254 €
		ETAT (40%)	73 254 €
		Ville de Bastia (20%)	36 627 €
Total dépenses	183 135 €	Total Recettes	183 135 €

Il s'agit de travaux d'amélioration d'accueil dans l'école Jean Toussaint Desanti avec notamment la rénovation des faux plafonds et de travaux d'amélioration de l'accueil dans les écoles en termes de mesures correctives après réalisation de diagnostics amiante.

- Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 3

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles – Phase 3	85 227,28 €	Collectivité de Corse (40%)	34 090,91 €
		ETAT (40%)	34 090,91 €
		Ville de Bastia (20%)	17 045,46 €
Total dépenses	85 227,28 €	Total Recettes	85 227,28 €

Il s'agit principalement de travaux nécessaires à l'installation du Conservatoire au sein des locaux de l'école Venturi-Gaudin.

- Capochja, un parc de stationnement paysager au cœur des modes doux

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant en € HT	Libellé	Montant en € HT
Capochja, un parc de stationnement paysager au cœur des modes doux	350 000 €	FEDER (80%)	280 000 €
		Ville de Bastia (20%)	70 000 €
Total dépenses	350 000 €	Total Recettes	350 000 €

Le projet d'aménagement du parking Capochja s'inscrit pleinement dans les documents de planification urbaine (PADD, PLU, PGD, schéma communautaire des liaisons douces) et constitue une action phare du programme « Coeur de ville ».

D'une capacité d'environ 80 places, ce parking relais, couplé à une offre attractive de transports en commun et modes actifs, doit :

- Encourager les modes doux ;
- Désengorger les parkings du centre-ville ;
- Réduire les flux de véhicules en cœur de ville ;
- Optimiser l'utilisation des transports collectifs ;
- Fluidifier la circulation ;
- Faciliter le stationnement.

La nature du projet ayant évoluée, ce plan de financement vient abroger la délibération en date du 11 avril 2024.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver les projets mentionnés ci-dessus ainsi que leur plan de financement.
- D'abroger la délibération du 11 avril 2024 n°2024/01/AVR/14.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financements correspondant et signer les documents s'y rapportant.

SYNTHESE
A Cità accunsente à 3 piani di finanzamentu : dui rinnovi di scole (183 135 € è 85 227 € HT) è creazione d'un parcheghjù paisageru à a Capochja (350 000 € HT). E suvvenzione sullicitate vènenù da a Cullettività di Corsica, da u Statu è da u FEDER.